



BULLETIN

du Mouvement Pétain

No 19

15 Septembre 1943.



S O M M A I R E

=====:

- Union et Patrie, par André LAVIALE.
- La Révolution Nationale au jour le jour.
- Quand les prisonniers consolent les hommes libres ..
- Vers un ordre économique (Suite), par TAUPAIN.
- L'origine des sexes, par Bernard SOYER.
- Activité du Mouvement P é t a i n
- Communications de l'Homme de Confiance.

-----o-----

Gepprüft
Stalag VI/G

UNION ET PATRIE

Combien réels sont pour nous l'idée et le mot de patrie aujourd'hui que nous en sommes séparés ! La Patrie, ne l'avons-nous pas sentie vibrer autour de nous dans les hommes d'une autre race ? Nous avons bien été obligés de reconnaître que la force d'un pays réside dans l'union de chacun de ses membres derrière le chef. C'est ce que n'a cessé de demander le Maréchal aux Français depuis Juin 1940. Son appel a-t-il été entendu ? Pas toujours malheureusement. Malgré sa souffrance, le Français qui est resté en France ne sait généralement pas ce qu'est la Patrie. Aussi, de quoi vient-on lui parler ?- Sauver la patrie, se sacrifier pour elle ! On ne sauve, on ne se sacrifie que pour ce que l'on connaît. Et puis, dans quel but ce vieillard qui effraie parfois par ses idées de révolution vient-il nous demander cela ?

Voyons, mes camarades, raisonnons sainement. Le Maréchal à 87 ans, couvert d'honneurs, cherche-t-il encore la gloire ? Non. Avant 40, son nom était déjà accroché à la postérité. Ce qu'il veut c'est l'union de tous les Français derrière lui, le seul chef resté pour guider le pays au moment du sauve qui peut général. Il veut l'union. Mais pour qui, puisque ce n'est pas pour lui ? Eh bien ! mais pour nous, mes camarades, pour nous tous dont le destin ne fait qu'un avec la patrie.

Et si aujourd'hui, à 25 ans, je me crois permis de venir vous parler de la Patrie, ce n'est pas pour vous faire une leçon. Les jeunes prennent généralement plus de leçons qu'ils n'en donnent. Je viens tout simplement vous apporter ce que, depuis trois ans, j'ai commencé à réaliser : le sens du mot Patrie. Je sais que vous me comprendrez, car comme moi vous avez vécu et vivez encore la terrible expérience qui a ouvert nos yeux. Ce mot n'est pas resté vide de sens, il nous a fait vibrer. Aussi pouvons-nous reprendre à notre

Li P 4055

compte ces vers de Lamartine :

"Pourquoi le prononcer le mot de la patrie ?
"Dans son brillant exil, mon coeur en a frémi."

comme M. de Lamartine, ne sommes-nous pas des ambassadeurs en terre étrangère ? Ne représentons-nous pas la France aux yeux de ceux qui nous regardent vivre ? Est-ce parce que notre exil est loin d'être brillant que notre coeur n'a point frémi en le prononçant ce doux nom de "Patrie" ?

Dites, mes camarades, certains soirs de cafard, sur le bat-flanc de votre Kdo, n'avez-vous pas senti l'émotion vous gagner jusqu'aux larmes en imaginant votre retour dans la patrie ? Un train qui roule, un poteau frontière, de doux accents de femmes, un coin de pays, un foyer ... C'est là qu'il faut puiser toute l'énergie nécessaire à cette union que le Maréchal n'a pas toujours trouvée en France et qu'il sent naître et s'affermir dans la France des barbelés.

Notre France, notre patrie, nous l'aimons davantage, aujourd'hui où nous souffrons pour elle. Cette union que nous essayons de réaliser ici, nous la développerons à notre retour. Nous l'avions ignorée en France parce que la vie facile nous entraînait dans la médiocrité et nous faisait quitter la brèche ou la lutte. Maintenant, nous l'imposerons avec douceur, mais fermeté. Nous en serons les pionniers ardents. A notre retour, n'aurons-nous pas le droit à la parole devant ceux qui, malgré tout, sont restés dans une vie facile, puisqu'elle n'impliquait pas un renoncement total ?

Si. Ce droit sera le nôtre. Mais, attention ! ne rentrons pas en brisant les vitres. Ne brusquons pas ceux qui dorment d'un sommeil léthargique et, tels les fumeurs d'opium, essayent de retrouver en rêve la vie d'une autre époque. Songeons toujours qu'ils n'ont pas connu cette évolution que seule opère la captivité. Séparés de tout ce qui rend la vie agréable, nous avons marché à pas de géants. Empêtrés dans des liens multiples, eux sont restés fixés sur place. Ceux d'entre nous qui, en exil, sont restés des lutteurs, ont vaincu le mal et se sont avancés à grand pas vers la lumière. Heureux les Français de France qui n'ont pas reculé !

Aussi, mes camarades, ne les méprisons pas, mais comprenons-les. Expliquons-leur notre expérience avec douceur. Répétons-nous, même si nous ne sommes pas compris au début. N'oublions pas que nous leur revenons tout différents de ce que nous étions lorsque nous les avons quittés. C'est à nous de leur ouvrir les yeux avec précaution et surtout avec amour. Nous ne pouvons pas leur faire saisir en quelques jours ce que nous avons mis des années à réaliser. Qu'importe si nous ne sommes pas compris au départ ! Nous puiserons notre énergie dans la force qu'apporte la lutte pour la vérité. Il faut que, petit à petit et inconsciemment pour eux, nous leur transmettions notre découverte, que nous déposions en eux le germe, qu'il devienne leur et qu'ils le fassent fructifier.

Mais surtout, mes camarades, faisons-le avec, à la base, un profond amour pour eux, nos frères, petites choses infimes qui, réunies, groupées en un bloc homogène, arrivent à constituer cette chose sublime qu'est la PATRIE.

André LAVIALE
32860 - VI/F.

QUAND LES PRISONNIERS CONSOLENT

LES HOMMES LIBRES ...

Un rapatrié de juin écrit à un camarade demeuré à l'ombre des miradors :

- "Je suis fatigué de cette vie ! Déception sur toute la ligne !"

Et le camarade gratifié de ce "poulet" lèche son plus beau crayon-encore pour remonter le moral de la malheureuse victime de la Relève !

Ah ! la charité, la grandeur d'âme, la richesse de cœur des héros du barbelé ! Que ferait-on sans eux en France, je vous le demande ? Qui panserait les blessures d'amour propre ? qui calmerait les ambitions déçues ? qui dorloterait les chagrins d'amour et de marché noir ? Depuis quatre ans, les amateurs du sacrifice ont ravi aux professionnels leurs plus beaux records. On sollicite d'eux des leçons de vertu, de courage et de sagesse. Leurs cartes en sept lignes, leurs lettres à coupon-réponse sont des pilules de vigueur, des sirops d'espérance, des cataplasmes d'idéal.

Il y a longtemps que pour nous consoler nous n'exigeons plus de nos correspondants ces phrases arrachées aux manuels de morale ou ces menus faits qui permettent aux cartomanciennes de prévoir la date de notre libération. Nous n'attendons de France que l'évocation d'un passé que nous voulons charmant, mais surtout les lignes directrices d'un avenir, encore plus charmant.

Pour le présent, nous le vivons en nous et par nous. Il y bien fallu - sous peine de mort - que nous y suffisions. Nous y avons réussi : le poids de notre corps s'inscrit toujours au cadran des bascules médicales et sur nos lèvres viennent toujours les mots appris dans notre enfance.

Parfois même, lorsqu'une boîte de conserve s'ouvre sur quelque volaille ou qu'un camarade sait nous parler de ce que nous aimons, nous avons un excédent de puissance et d'optimisme. Alors, nous écrivons ces lettres-réconfort qui arrachent des pleurs à nos mères, des soupirs à nos épouses et font glousser de joie les professionnels de l'héroïsme.

Mais lorsque le cafarand étend sur notre coin de ciel ses nuages sombres, lorsque la fatigue prépare au dégoût ses larmes sèches, notre main se repose. Nous avons la pudeur de notre faiblesse. La moindre goutte d'eau s'inscrit en jaune sur le papier glacé de nos lettres. Qui voudrait que, dans le coin de France où il parviendra, la postière ou le facteur découvre la trace humide de notre défaillance ? Avez-vous jamais soupçonné cela, Français du sol natal, qui vous croyez aux abîmes parce que votre pain a changé de couleur ou votre tabac s'est chargé de bûchettes ? De nous, vous n'avez qu'une image partielle. Vous ne voyez que nos sommets. Vous en bénéficiez. Nous en sommes heureux. Et si parfois quelque-une de vos réflexions nous agace nous vous la pardonnons. Car vous ne savez pas.

Mais lorsqu'au chœur de vos lamentations inconscientes, se joint la plainte acide d'un qui sait, notre agacement se teinte de colère. Si deux mois de vie en France "fatiguent" et "déçoivent" un libéré, quelle sera notre lassitude, à nous qu'aucune Relève ne menace ? A moins que par un héroïque mensonge ce camarade compatissant n'ait voulu prévenir chez nous un sentiment qu'il a probablement connu : l'en-

L'OPTIMISTE.

La Révolution Nationale au jour le jour

21/6/43.- DISPERSION DES ATTOUPEMENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Une nouvelle loi remplace la législation de 1843.

"Les attroupements armés ou non armés seront dispersés. A cet effet l'usage des armes pourra être ordonné après sommation."

"Quiconque aura fait partie d'un rassemblement armé sera passible d'un emprisonnement allant de 1 à 10 ans."

"Toute personne faisant partie d'un attroupement non armé et qui n'aura pas obéi à la sommation sera punie d'un emprisonnement de 15 jours à 6 mois."

"Toute provocation directe à un attroupement sera également punie comme le délit lui-même."

1/7/43.- CRÉATION D'UN COMITÉ DE SÉCURITÉ POUR LES INDUSTRIES DU BÂTIMENT.

Cet organisme comprendra un comité national fonctionnant à Paris. Des comités régionaux fonctionnant dans le ressort territorial de chaque Caisse de Congés Payés du Bâtiment. Dans ces comités siègeront un nombre égal de représentants des employés, des cadres et des ouvriers.

7/43.- LES NOUVEAUX RICHES DE LA DÉFAITE RENDRONT GORGE.-

Cette loi a pour objet de poursuivre tous ceux qui depuis le 1/9 39 se sont rendus coupables -ou se rendent coupables à l'avenir- d'infractions d'ordre économique.

Dans chaque région administrative, une commission d'enquête sera créée. Elle pourra exiger des personnes citées devant elles, la déclaration détaillée de leurs biens ; elle déterminera leurs moyens d'existence et évaluera l'accroissement de leur patrimoine depuis le début de la guerre. Leurs pouvoirs d'investigation seront extrêmement étendus.

Les sanctions seront : impositions d'office, inattaquable en justice - blocage des avoirs - sequestre - hypothèques, etc ...

3/8/43.- LES FONCTIONNAIRES ET AGENTS CIVILS SONT CLASSÉS EN VUE DE LA DÉTERMINATION DE LEURS TRAITEMENTS.

Les échelles sont nombreuses : plus de 30. Chacune comporte les traitements minima et maxima qui sont établis entre :

L'échelle no 1 : de 10.000 à 13.000 frs à

L'échelle no 30 : de 100.000 à 180.000 frs.

La répartition des fonctionnaires dans les échelles sera arrêtée par un jury. Les dispositions de cette loi entreront en vigueur à dater du 1/7/43.

29/7/43.- AUCUN MARIAGE NE POURRA ÊTRE CÉLÉBRÉ SANS CERTIFICAT PRENUPTIAL.

Aux termes de cette loi, l'officier d'Etat-Civil ne pourra procéder à la publication des bans qu'après la remise par chacun des futur époux d'un certificat médical, datant de moins d'un mois, attestant à l'exclusion de toute autre indication qu'il a été examiné en vue du mariage.

3/8/43.- AGGRAVATION DE LA LOI CONTRE AUTEURS D'AGRESSIONS NOCTURNES.-

La procédure sera instruite dans un délai de 8 jours. Aucune voie de recours ne sera admise contre les ordonnances rendues ; les jugements seront exécutoires immédiatement.

4/8/43.- LES SAVANTS VONT ÊTRE OFFICIELLEMENT SOUTENUS.

Le Président Laval décide d'accorder aux "chercheurs" les moyens financiers qui leur sont nécessaires. Les instructions sont données pour que le service compétent procède à une sorte de recensement des chercheurs qui ne bénéficient d'aucun appui officiel.

8/43.- LES INCENDIAIRES DE RÉCOLTES ET DE BATTEUSES ENCOURENT LA PEINE DE MORT.

Les textes en vigueur répriment avec la dernière rigueur les incendies de récoltes et une loi en préparation punira avec une sévérité égale les auteurs d'attentats contre les batteuses.

8/43.- CERTAINES ATTRIBUTIONS DES MAIRES RURAUX SERONT CONFIEES AUX SYNDIOS.

L'autorité du maire n'en sera pas diminuée. Celui-ci conservera, outre ses pouvoirs de police, diverses fonctions prévues par des textes spéciaux et, en particulier, le droit de réquisition sur le territoire de la commune.

=====
VERS UN ORDRE ECONOMIQUE

(SUITE)

PRINCIPES DE LA NOUVELLE ECONOMIE FRANÇAISE

Le Maréchal Pétain lui-même, dans ses Messages, a fait connaître au pays les nouveaux grands principes de l'Economie française.

Tout d'abord, nous trouvons dans les Principes de la Communauté l'article XIV ainsi conçu :

"L'Economie d'un pays n'est saine que dans la mesure où la prospérité des entreprises privées concourt au bien général de la communauté"

Dans son message du 11 octobre 1940, nous lisons :

"Deux principes essentiels nous guideront : l'Economie doit être organisée et contrôlée. La coordination par l'Etat des activités privées doit briser la puissance des trusts et leur pouvoir de corruption. Bien loin de briser l'initiative individuelle, l'économie doit la libérer de ses entraves actuelles en la subordonnant à l'intérêt national. La monnaie doit être au service de l'économie. Elle doit permettre le plein essor de la production dans la stabilité des prix et des salaires"

"Un tel système implique un double contrôle : sur le plan international, contrôle du commerce extérieur et des changes. Sur le plan intérieur, contrôle vigilant de la consommation et des prix afin de maîtriser le pouvoir d'achat de la monnaie, d'empêcher les dépenses excessives et d'apporter plus de justice dans la répartition des produits."

Et le Maréchal ajoute :

"Ce système ne porte aucune atteinte à la liberté des hommes, si ce n'est qu'à la liberté de ceux qui spéculent soit par intérêt personnel, soit par intérêt politique."

Le 15 Novembre 1940, il précise encore sa pensée dans un article donné à la "Revue des Deux Mondes".

"La nouvelle organisation économique ne sera pas libérale, parce que l'Etat entend s'opposer désormais aux excès de libertés apparentes comme celle de la concurrence sans frein ni limite, qui aboutissait en réalité à la domination du plus fort."

"Elle ne sera pas capitaliste, parce qu'elle mettra fin au règne de l'économique et à son immoralité antinomique."

"Elle ne sera pas communiste, parce qu'elle respectera dans une large mesure la liberté individuelle et qu'elle conservera le puissant moteur du profit individuel et les réserves que l'épargne accumule."

"Mais la faveur ne distribuera plus de prébendes. Le gain restera la récompense du labeur et du risque. Dans la France refaite, l'argent ne sera plus que le salaire de l'effort."

Par conséquent, ni libéralisme, ni marxisme. La forme de l'organisation économique de demain sera "corporative". Le Maréchal Pétain a défini lui-même le 15/9/40 ce qui est en réalité le principe "corporatif moderne".

"Si la concurrence est la loi de la vie et si les intérêts des patrons et des ouvriers peuvent être parfois opposés, l'intérêt général de la profession qui leur est commun doit dominer l'opposition de leurs intérêts particuliers et il est lui-même englobé dans l'intérêt plus général de la production nationale".

Dans ce système on peut poser comme axiomes que :

- le principe corporatif exclut la lutte de classes ;
- il lui substitue la confrontation permanente dans un organisme appropriée des intérêts des différents participants à la production.
- il existe un intérêt professionnel commun supérieur aux intérêts particuliers des professionnels.
- la profession s'organise elle-même, l'Etat n'intervenant qu'en tant qu'arbitre et qu'"orienteur", responsable de l'économie générale.

Le Maréchal estime que le travailleur doit bénéficier et bénéficiera :

- de la propriété de son métier ;
- de la possibilité d'y progresser ;
- de la garantie par les soins de sa profession contre les divers risques sociaux ;
- d'une participation raisonnable à la propriété de cette profession : tous articles de la doctrine corporative traditionnelle.

Existe-t-il des principes plus raisonnables, plus justes, plus humains

-----o-----

PREMIERES REALISATIONS ECONOMIQUES DU NOUVEL ETAT FRANÇAIS

Au lendemain de notre défaite, dans le bouleversement général qui s'en suivit, il s'agissait d'abord d'assurer le ravitaillement de la population, de réparer les ruines, de remettre en marche les

entreprises et de stimuler l'activité économique. Problèmes d'autant plus complexes et délicats que la guerre se poursuivait et que notre territoire n'était pas à l'abri de ses atteintes. Malgré cela, l'organisation économique prit corps.

- Une loi du 16/8/40 dotait la production industrielle d'une organisation provisoire et rendait obligatoire la dissolution des grandes confédérations qui groupaient les forces patronales et ouvrières sur le plan de la lutte des classes.

- La Charte du Travail voyait le jour le 4/10/41 et permettait notamment la création des "Comités sociaux d'entreprise". Elle a pour but de préparer l'institution de la Corporation afin de réaliser au sein de la profession "la liaison de l'économique et du social".

- Les professions libérales (médecins, avocats, architectes, experts-comptables, etc) sont constituées en "ordre" ou réorganisées lorsque ces derniers existaient.

- Le 6 Juin 1942 a été constitué un Conseil Supérieur de l'Economie Industrielle et Commerciale.

- La corporation paysanne a reçu son statut définitif par la loi du 16/2/42.

En outre, de nombreuses lois économiques, sociales, financières et fiscales sont promulguées dans le sens de ces nouveaux principes (Assurances Sociales - Accidents - Allocations diverses - Réorganisation de la famille - Réorganisation de la profession bancaire - Restauration du marché financier - lutte contre la spéculation, la misère, la disette - contrôle des prix, du crédit, de la monnaie, des salaires, etc)

CONCLUSION.-

La doctrine économique du Maréchal Pétain et de son gouvernement ne se sépare pas des plus hautes conceptions morales, sociales et politiques. Elle indique la voie à suivre. Mais une Revolution, dans quelque domaine qu'elle se fasse -disait le Maréchal le 16 Octobre 1940- "ne se fait pas seulement la coups de lois et de décrets. Elle ne s'accomplit que si la Nation la comprend et l'appelle, que si le peuple accompagne le gouvernement dans la voie de la renovation nécessaire."

"Il me faut votre foi, la foi de votre coeur, la foi de votre raison. Il me faut votre sagesse et votre patience."

Le Maréchal en est à nos yeux la plus émouvante démonstration qui ajoutant à la peine de sa vie celle d'animer toutes les nôtres, poursuit sa tâche en dépit de tous et de tout.

Cette politique économique ne peut être menée à bien que dans des conditions très déterminées. Elle suppose l'organisation complète de toute l'économie. Elle requiert l'instauration, comme il a déjà été dit, de l'ordre corporatif.

Au sommet de l'édifice national, il faut une autorité économique. Il faut qu'une tête pense et dirige, qu'elle fasse respecter ses volontés, malgré les résistances des bénéficiaires du désordre. Parmi les membres, il faut que la discipline communautaire soit acceptée et consentie. Aucune autorité ne pourra s'exercer par la force seule. Le chef doit trouver dans ses subordonnés une alliance, une

collaboration. Nous devons acquérir le sens de l'obéissance en matière économique.

L'ère de la facilité est révolue. La France ne se sauvera que par une discipline permanente, tenace. Il faut que chaque Français obéisse sans discuter. Uni et discipliné, le pays se relèvera.

Raymond TAUPAIN - 6483 VI/G

=o=
L'ORIGINE DES SEXES

L'origine des sexes est un fait qui a préoccupé l'humanité depuis fort longtemps et auquel elle a donné de nombreuses explications, plus par l'imagination que par des connaissances précises. Il n'est pas extraordinaire de constater que la féconde imagination grecque a trouvé sur ce sujet des théories que nos plus modernes biologistes ne rejetteraient pas et d'autres que l'on retrouve dans les explications populaires.

Sans entrer dans le détail de ces opinions ou théories de l'âge vénérable, on peut les grouper en deux sections : celle de ceux qui croient que le sexe est fixé à la conception, c'est à dire au moment où les éléments mâles rencontrent les éléments femelles, celle de ceux qui jugent que le sexe est fixé après ce moment.

Qu'en pense la science moderne ?

LE SEXE EST FIXÉ À LA CONCEPTION. - C'est l'étude des jumeaux qui a permis d'affirmer que le sexe est fixé à la conception.

Dans l'espèce humaine, on a été amené à distinguer deux sortes de jumeaux : les vrais qui ont toujours le même sexe et se ressemblent étrangement, les faux qui ne se ressemblent pas, ont le même sexe ou ne l'ont pas. Les premiers viendraient d'un oeuf unique qui se serait dédoublé pour donner deux oeufs absolument identiques ; les seconds de deux ovules différents fécondés en même temps. La similitude sexuelle des jumeaux vrais ne peut s'expliquer que si on suppose que le sexe de l'oeuf qui va se dédoubler est fixé avant le dédoublement, c'est à dire à la conception.

Tout confirme d'ailleurs que les êtres nés d'un même oeuf sont du même sexe : certaines espèces de tatous, ces bizarres mammifères cuirassés de l'Amérique du Sud ont des portées de quinze jumeaux, tous de même sexe et nés d'un oeuf unique ; certains insectes pondent dans le corps des chenilles un oeuf qui par divisions successives donnera 32 ou 64 insectes et tous du même sexe. Pour les jumeaux, la conception est bien la période de fixation de la sexualité.

LE SEXE EST FIXÉ PAR LES CHROMOSOMES. - L'affirmation précédente est confirmée et généralisée à tous les animaux par les précisions que la science de ces vingt-cinq dernières années a donné sur le mécanisme de la fixation du sexe.

A l'heure actuelle, on peut diviser le monde animal en deux groupes : l'un qui renferme la plupart des animaux et l'homme, détermine les sexes par deux espèces de spermatozoïdes, une espèce donneuse de mâle, une espèce donneuse de femelle ; l'autre où l'on rencontre les

papillons et les oiseaux, à deux espèces d'ovules fixatrices du sexe. En somme, dans le premier groupe c'est le mâle qui détermine le sexe, dans le second, c'est la femelle.

En quoi diffèrent ces éléments fixateurs ? Extérieurement ils sont tous semblables. Il faut étudier les particules appelées chromosomes qu'ils contiennent, comme toutes les cellules des être vivants pour voir une différence.

QUE SONT LES CHROMOSOMES ?- A certains moments, on peut observer dans toutes les cellules des particules de formes variées (en point, en bâtonnet, droit ou flexueux, en forme d'anse ou d'Y), mais constants dans leur variété et leur nombre pour une race donnée, de sorte que chaque race a une "figure chromosomique" caractéristique.

Dans le groupe où les hommes se rangent, on a constaté que les deux espèces de spermatozoïdes différaient seulement par un chromosome. Ceux qui fixent le sexe mâle ont un petit chromosome qu'on a appelé Y ; ceux qui fixent le sexe femelle ont à la place un gros chromosome appelé X. Ce dernier chromosome X se retrouve à la même place dans les figures chromosomiques de l'ovule qui renferme par conséquent lui aussi (et tous) X.

La conséquence de cette différence des spermatozoïdes est que si l'ovule se fusionne avec le spermatozoïde à Y, on aura un œuf avec X et Y, tandis que s'il se fusionne avec le spermatozoïde à X, on aura un œuf à deux X. Lorsque les œufs se diviseront pour donner les innombrables cellules du corps, ils légueront à toutes les cellules cet X et cet Y ou les deux X qu'ils renferment. Et ainsi, toutes les cellules du corps seront marquées par cette sexualité chromosomique. Le corps des femelles a des cellules à deux X, le corps des mâles à des cellules à X et Y. Il a été prouvé que Y ne joue aucun rôle dans la sexualité qui dépend seulement de la quantité d'X dans dans la cellule.

LA FIXATION DU SEXE A LA CONCEPTION EST-ELLE DÉFINITIVE & TOTALE ?
Il ne fait aucun doute que toutes les cellules du corps sont engagées dans un certain sexe mais on doit se demander si cela suffit à donner à ce corps les glandes sexuelles de ce sexe. En effet, on constate des cas où, sur le corps d'un sexe, apparaissent des glandes de l'autre sexe, tout au moins momentanément.

La poule et le coq ont tous deux, avant la sortie de l'œuf, au moment où se forment les glandes sexuelles, des ébauches de testicules. Plus tard, chez la poule, il apparaîtra sur celle-ci des ovaires. Cela explique que les vieilles poules dont les ovaires s'atrophient prennent l'allure et le chant du coq. (grâce à ces ébauches infantiles de testicules).

Un crapaud mâle ou femelle possède deux ébauches d'ovaire sur lesquelles viennent se greffer chez le premier les glandes normales. Si l'on châtre exactement l'adulte, on constate que ces ébauches se développent et donnent deux ovaires fonctionnels, c'est à dire une femelle parfaitement fécondable. Ces deux exemples nous prouvent bien que des corps d'un sexe peuvent porter des glandes de l'autre sexe et cela normalement.

Expérimentalement, cette dysharmonie du corps et des glandes peut être obtenue à coup sur avec presque tous les vertébrés ;

(batraciens, reptiles, oiseaux, mammifères). On sait que les glandes sexuelles forment les éléments sexuels qui sont expulsés et des produits spéciaux appelés hormones sexuelles, qui se répandent dans tout le sang et donnent aux mâles leur combativité et à l'homme les transformations qu'on observe au moment de la puberté, comme la transformation de la voix, l'apparition de la barbe et d'une certaine disposition des poils sur le corps.

Si on injecte régulièrement à un très jeune embryon de poulet ou de souris à cellule de mâle l'hormone femelle, le poulet et la souris qui naîtront auront des ovaires c'est à dire seront des femelles à cellule de mâle. Tout ceci laisse à penser que l'orientation initiale ne suffit pas à mener à bonne fin le développement sexuel des vertébrés.

C'est probablement pour cette raison qu'on peut observer dans l'espèce humaine des hermaphrodites généralement imparfaits qui ont à la fois et plus ou moins les formes et les glandes des deux sexes, des invertis qui, avec le corps d'un sexe, ont l'instinct de l'autre.

L'ORIGINE DU SEXE CHEZ LES INSECTES SOCIAUX. - Tout cela ne doit pas nous faire perdre de vue que la direction imposée par les chromosomes est généralement celle qui est poursuivie durant tout le développement du corps. Et si un jour nous voulons intervenir, sans accident, dans l'apparition des mâles et des femelles nous devons agir sur les conditions de la conception en favorisant par des substances chimiques par exemple, la rencontre de l'ovule par les spermatozoïdes formateurs du sexe à obtenir. Des essais, jusqu'ici infructueux, ont été déjà faits. Rien ne prouve que dans peu de temps nous n'arriverons pas au résultat cherché. Ce jour-là, nous serons tout juste aussi bien équipés que certaines espèces d'insectes qui peuvent "comme choisir" les sexes depuis des centaines de millions d'années.

Les ponduses des espèces sociales, des abeilles, des guêpes, des fourmis, font, comme à volonté, des mâles et des femelles. La Nature il est vrai a facilité les choses : la ponduse fécondée une fois pour 2, 3, 9 ans de vie, reçoit le sperme dans une poche spéciale où il conserve toute sa vitalité pendant de nombreuses années. Cette poche peut évacuer son contenu dans un canal normalement fermé qui donne dans le conduit de ponte. Lorsque la ponduse fait un oeuf de femelle le canal s'ouvre et une goutte de sperme tombe sur l'ovule qui passe à ce moment ; l'oeuf se forme, il a un père et une mère. Lorsqu'elle fait un oeuf de mâle, le canal reste fermé ; l'ovule reste vierge et devient un oeuf sans père qui est l'oeuf du mâle.

En somme, le sexe est fixé à la conception par les chromosomes, sauf chez les insectes sociaux ; les chromosomes sexualisent toutes les cellules du corps, mais pas forcément celles des glandes sexuelles, ce qui est vraiment paradoxal.

Tels sont les résultats essentiels des recherches récentes qui satisfont en partie seulement les deux courants d'opinions anciennes.

Bernard SOYER

"L'avenir n'est pas sombre si nous le regardons avec foi."

(Interview du Maréchal PÉTAIN par le Petit Parisien du 23/6/43)

COMMUNICATIONS DE L'HOMME DE CONFIANCE

=====
=====

SECOURS INDIVIDUELS AUX PRISONNIERS TRANSFORMÉS.-

(Extrait du Journal Officiel No 197 du 18 Août 1943)

Communiqué officiel No 118 du 6 Août 1943 de la Direction des Services des Prisonniers de Guerre, relatifs aux envois de secours individuels aux prisonniers transformés en travailleurs libres.

Le Gouvernement, soucieux de maintenir aux prisonniers de guerre transformés en travailleurs libres tous les avantages afférents à leur qualité de P.G. et compatibles avec celle de travailleurs libres, a décidé que les prisonniers ainsi transformés continueront à être admis au bénéfice du secours individuel; dans les mêmes conditions que pendant leur captivité. Par contre, les secours collectifs (vivres et habillement) demeureront exclusivement réservés aux Prisonniers de guerre en captivité.

Les colis individuels destinés aux prisonniers transformés en travailleurs libres seront confectionnés à la demande des familles dans les mêmes conditions qu'auparavant par l'oeuvre ou le comité, où les destinataires étaient inscrits en tant que Prisonniers de guerre. Ils seront expédiés sans étiquette par les soins de ce comité ou de cette oeuvre.

Le port des colis destinés aux travailleurs libres entraîne des frais élevés. Le Gouvernement prendra à sa charge les frais de port des colis destinés aux P.G. transformés en travailleurs libres.

---o---

L'Aumônerie des Prisonniers de Guerre nous fait savoir qu'au cours du bombardement de PARIS du vendredi 3 septembre, aucune famille de P.G. de notre Stalag n'a été touchée.

=====
=====

COMMUNICATIONS.

CENTRE D'ACCUEIL.- Le centre d'accueil du camp adresse ses plus sincères remerciements aux camarades et à l'H. de C. du Kdo 509 qui viennent d'envoyer à l'intention des camarades nécessiteux un beau colis prélevé sur leurs colis individuels. Il fait un pressant appel à tous les camarades des Kdos favorisés. Qu'ils prennent en exemple la générosité du 509.

POUR VOS LOISIRS.- Les responsables des diverses sections du M.P. tiennent à la disposition des H. de C. de Kdo le matériel suivant : 15 volley-ball - un certain nombre de ping-pong - des cahiers de 50 pages et des crayons. Adresser les demandes à l'H. de C. (Service Loisirs) en indiquant l'effectif du Kdo et le nombre d'articles demandés

=====
=====

L'ACTIVITÉ DU MOUVEMENT PÉTAIN

=====

LES VISITES EN Kdo.-

KAELIN et LOUVEAUX sont partis le 20 Août pour répandre le souffle de la Révolution Nationale dans l'Abschnitt d'Aix-la-Chapelle dont l'Apté BASCOUL est l'H. de C. dévoué. Le 21, KAELIN reçu par l'H. de C. MALLEET exposa au Kdo 652 à Hongen "la Révolution Nationale et le Mouvement Pétain". Il donna des éclaircissements sur la transformation. Le Dimanche 22, il quitta ce Kdo où règne une fraternité bien française pour le 59. Il apporta aux 170 camarades d'Eschweiler le salut fraternel de l'H. de C. et leur rappela que HOCHÉ, appelé à des plus hautes

fonctions, gardait dans son coeur l'amitié de tous les P.G. du VI/G, témoignée lors de son trop bref séjour au poste d'H. de C. Pendant plus de deux heures il passa en revue les problèmes intéressant la France. Il termina son exposé par un appel à l'union, à la formation de cette grande famille du VI/G, rêve de HOCHÉ et de son successeur PETIT. Des applaudissements répétés montrèrent que tous les coeurs battaient à l'unisson. KAELIN resta au 59 tout le lundi. Le matin, il visita les trois usines et admira l'énergie des camarades aux fours et aux laminaires. L'après-midi, il se tint à la disposition de tous. Encore une fois il félicite les "gars du 59", leur H. de C. LOUTTE et l'interprète VERBEKE, pour leur moral élevé, leur foi en la France. Il les remercie tous de leur accueil.

Pendant ce temps, LOUVEAUX avait visité trois Kdos. Le 21, reçu par l'H. de C. VERITE au 639, il rappela brièvement ce qu'est le M.P. relate la visite de M. l'Ambassadeur SCAPINI et aborda la question de la transformation. Le dimanche 22, revenu au 641, il assista à la réunion hebdomadaire si agréable à ceux qui toute la semaine sont seuls chez leurs employeurs. Il exposa les raisons de notre confiance au Maréchal. Le Lt CHEYNEL présenta ensuite son successeur, le Dr COUTURE, arrivé de Paris depuis 8 jours. Ce dernier esquissa un tableau de la France et redit la nécessité de serrer les rangs pour faire au retour une belle Révolution Nationale. Après avoir été hébergé royalement par VERPY, l'H. de C. du 641, LOUVEAUX gagna le 642 où, reçu par l'H. de C. CHARLIER, il retraça l'activité du M.P. du VI/G. L'O. A.P.G. et le Service d'accueil sont la preuve tangible que la R.N. a commencé en captivité. Partout, LOUVEAUX a noté l'esprit de camaraderie et l'entrain des camarades. Le Mouvement pétain les en félicite.

Les voyages forment la jeunesse : KAELIN quittait à nouveau le camp le 27/8 pour le Kdo 354. Les camarades avaient quitté plus tôt le travail. A 8 h., il fit son exposé habituel, examinant tous les problèmes intéressant notre patrie.

Le 28 Août, il se rendait au Kdo 344 à Stieldorf où il fit son exposé sur le M.P. et la R.N., mais aussi, à la demande de plusieurs camarades "vers un ordre nouveau en Agriculture".

Le 29 Août, KAELIN se rendait pour la seconde fois au Kdo 379 à Uthweiler. Il traita le sujet : "Vers un ordre nouveau en agriculture". Un concert termina très tard la soirée. Vraiment, dans ce Kdo, la camaraderie n'est pas un vain mot. Le 30 Août, notre responsable arrivait au Kdo 326 à Niederpleiss. Après avoir pris contact avec quelques camarades travaillant à proximité du Kdo, il parla le soir devant un auditoire devenu rapidement familier de la R.N., du M.P. et de la visite de M. SCAPINI. Le 31/8, il termina son voyage par le 323, Haus zur Mühlen. Avant de prendre la parole le soir, il se rendit accompagné de l'H. de C. de l'Absch. II, à l'Hôpital de SIEGBURG. Il ne put malheureusement rester longtemps auprès des malades, mais il assure LUROL, H. de C. de l'Hôpital, d'une prochaine visite officielle. Au 323, KAELIN exposa les problèmes qui intéressent la vie et l'avenir de notre pays. Partout, le conférencier apporta le salut fraternel de l'H. de C. du Stalag et demanda à tous de reporter sur Claude PETIT la confiance qu'ils avaient si généreusement donnée à Roger HOCHÉ. Il remercia bien sincèrement les H. de C. MAURICE, BAUGE, JOGUET, DUBOIS, FINELLE ainsi que GASSET, H. de C. de l'Absch. II, auquel il renouvelle ses encouragements pour persévérer dans la voie qu'il s'est tracée.

-----ooo-----

